



PROJET PILOTE : PROGRAMME D'ÉQUIPE ET DE DÉVELOPPEMENT JEUNESSE 2018

-DESCRIPTION ET CRITÈRES DE SÉLECTION-

(Version 1.0 - 2 mars 2018)

1. RÉSUMÉ

En 2016, Karaté Canada a lancé un projet pilote visant à favoriser le développement des jeunes athlètes de 12-13 ans.

Karaté Canada a depuis prolongé cette initiative et continue d'en évaluer le succès pour déterminer s'il convient de l'officialiser et de le poursuivre sur une base permanente ou d'y mettre fin.

2. OBJECTIFS

Ce programme est d'abord orienté vers le développement des athlètes et non vers la performance. Il doit être mis en œuvre dans le respect des principes directeurs et des recommandations principales du modèle de développement à long terme de l'athlète de Karaté Canada, et doit prioriser en tout temps la sécurité et le bien-être des athlètes.

Les principaux objectifs de ce projet pilote et du programme sont les suivants :

- Favoriser le développement des athlètes de 12-13 ans et les préparer pour le programme de l'équipe nationale junior.
- Multiplier les occasions d'entraînement (séances et camps d'entraînement régionaux et interrégionaux), afin de permettre aux athlètes:

- d'accroître leurs habiletés, leurs connaissances, leur expérience et leur motivation;
 - de s'initier aux normes et à l'éthique de travail du programme de l'équipe nationale junior de Karaté Canada.
- Sélectionner de jeunes athlètes de 12-13 ans pour la participation au Championnat panaméricain de karaté cadet et junior 2018, en compagnie de membres du bassin des athlètes de l'équipe nationale junior. Cet élément du projet pilote contribuera à atteindre les sous-objectifs suivants :
 - Comparer le niveau des jeunes athlètes de Karaté Canada à celui d'autres jeunes provenant de pays membres de la PFK en vue d'apporter d'éventuelles améliorations au programme de l'équipe nationale junior;
 - Assurer une meilleure préparation des futurs membres du bassin des athlètes de l'équipe nationale junior en vue de leur participation à des compétitions de niveau international.

3. STRUCTURE (CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ)

- Pour être admissibles à participer à cette initiative, les athlètes de la catégorie jeunesse doivent participer au Championnat national 2018 (et, de fait, répondre aux critères de sélection de leur équipe provinciale ou territoriale).
- Les quatre meilleurs athlètes de chaque catégorie jeunesse du Championnat national 2018 (selon les nouvelles catégories jeunesse/U14 recommandées par la FMK / WKF – voir l'annexe A) seront invités à participer aux séances et aux camps d'entraînement régionaux et interrégionaux offerts pendant la saison de compétition 2018-2019 (du 12 mars 2018 au début du Championnat national 2019) ainsi qu'au Camp d'entraînement 2018 de l'équipe nationale junior (CENJ) qui aura lieu en juillet.
- Les athlètes invités devront obligatoirement participer aux séances d'entraînement régionales et interrégionales afin de pouvoir prendre part au CENJ (voir la section 5).
- La participation au CENJ est obligatoire pour être admissible à la sélection au Championnat panaméricain de karaté cadet et junior 2018. Les

critères de sélection pour l'équipe jeunesse du Championnat panaméricain de karaté cadet et junior 2018 se trouvent ci-dessous (section 4) :

4. PROCESSUS DE SÉLECTION

Critères de sélection du groupe d'âge 12-13 ans pour le Championnat panaméricain cadet et junior 2018

Karaté Canada peut sélectionner jusqu'à deux athlètes par catégorie jeunesse pour participer au Championnat panaméricain de karaté cadet et junior 2018 (voir l'annexe A pour les catégories de kumité).

Les deux meilleurs athlètes de chaque catégorie jeunesse (12-13 ans) au Championnat national de Karaté Canada dans chaque discipline pertinente (voir l'annexe A pour les catégories de kumité) seront invités à faire partie de l'équipe panaméricaine junior de Karaté Canada. Les athlètes sélectionnés devront participer à des camps obligatoires (voir la section 5). Les athlètes pourront être exemptés des camps s'ils résident à une certaine distance de l'endroit de sa tenue (les distances seront les mêmes que celles qui sont prévues dans les critères de sélection de l'équipe nationale junior [kata et kumité] pour 2018-2019).

Si l'un ou l'autre des deux meilleurs athlètes des Championnats nationaux admissibles déclinent l'invitation ou ne participent pas au(x) camp(s) obligatoire(s), les entraîneurs-chefs de l'équipe nationale junior (kata et kumité) pourront sélectionner les athlètes au troisième et au quatrième rang (dans cet ordre) au Championnat national 2018. Ils peuvent également choisir des athlètes parmi les quatre meilleurs des catégories de poids en kumité les plus près (choix discrétionnaire devant être approuvé par le comité de haute performance de Karaté Canada). Si ces athlètes déclinent l'invitation ou ne participent pas au(x) camp(s) obligatoire(s), aucun autre athlète ne sera invité.

Karaté Canada n'est pas tenue de choisir un remplaçant si une place n'est pas comblée. La décision de sélectionner ou non des remplaçants est entièrement à la discrétion de Karaté Canada.

5. EXIGENCES CONCERNANT LE MAINTIEN DE L'ADMISSIBILITÉ

Pour conserver leur admissibilité à participer au Championnat panaméricain de karaté cadet et junior 2018 et être considérés comme des membres actifs et en

règle de l'équipe nationale jeunesse, tous les athlètes de la catégorie jeunesse doivent :

- participer à tous les entraînements régionaux et interrégionaux menant au Championnat panaméricain de karaté cadet et junior 2018 : cette disposition s'applique à tous les athlètes invités qui demeurent à 200 km ou moins de l'endroit où a lieu l'entraînement, ou à 300 km ou moins dans le cas des entraînements interrégionaux Québec-Ontario; les athlètes invités qui vivent à l'extérieur de ce périmètre sont exemptés de participer aux camps d'entraînement interrégionaux Québec-Ontario (voir le Tableau 1 ci-dessous);
- participer au Camp d'entraînement national junior 2018, qui se déroulera sur trois jours en juin ou juillet 2018 (athlètes invités; dates exactes et lieu à confirmer quatre [4] semaines au préalable).

De plus, tout athlète sélectionné à l'équipe jeunesse devra :

- Signer la Convention de l'athlète membre de l'équipe nationale de Karaté Canada et y adhérer.
- Payer les frais forfaitaires de l'équipe nationale junior exigés ainsi que les frais de gestion de l'équipe pour chaque événement dans le délai imparti, le cas échéant.
- Posséder un passeport canadien valide au moins dix (10) jours avant la date limite d'inscription pour le Championnat panaméricain de karaté cadet et junior 2018.
- Déclarer toutes blessures pouvant limiter ses performances ou toutes conditions physiques à l'entraîneur-chef ou aux entraîneurs-chefs de l'équipe nationale junior dans les cinq (5) jours suivant la blessure ou la condition physique limitant ses performances.
- Fournir des renseignements médicaux appropriés concernant la blessure et son traitement.
- Informer l'entraîneur-chef ou les entraîneurs-chefs de l'équipe nationale de la progression de son rétablissement après sa maladie ou sa blessure.
- Fournir une adresse postale exacte, une adresse courriel valide et tous les numéros de téléphone où il peut être joint. Toute modification des coordonnées devra être communiquée au bureau de Karaté Canada.

Tableau 1 – Dates des camps d’entraînement régionaux et interrégionaux*

Interrégional Québec-Ontario	Colombie- Britannique	Atlantique (kumité seulement)
Camp 1	Camp 1	Camp 1
Camp 2	Camp 2	Camp 2
Camp 3	Camp 3	Camp 3
Camp 4	Camp 4	Camp 4

* = Camps de un ou deux jours. Les dates et l'emplacement exacts de chaque camp seront annoncés au moins quatre (4) semaines avant le début du camp.

KC se réserve le droit d'annuler un camp ou de modifier les dates ou l'emplacement de n'importe quel camp obligatoire. Un avis écrit sera alors envoyé aux membres de l'équipe nationale jeunesse au moins deux (2) semaines à l'avance.

Veuillez noter que Karaté Canada pourrait inscrire des Camps d'entraînement régionaux additionnels au calendrier de la saison en cours.

6. EXEMPTIONS

Les exemptions de la participation aux camps d'entraînement nationaux ou aux compétitions pour circonstances exceptionnelles peuvent comprendre, sans s'y limiter :

- Mortalité dans la famille immédiate dans le mois précédant le début du camp ou de la compétition
- Blessure limitant la participation ou la performance
- Maladie infectieuse

Toute demande d'exemption doit être soumise par écrit au bureau de Karaté Canada et aux entraîneurs-chefs de l'équipe nationale junior le plus tôt possible, mais au plus tard dans les vingt-quatre (24) heures suivant le début du camp d'entraînement ou de l'événement. La

demande d'exemption devra expliquer les circonstances de l'incident, preuve à l'appui (numérisée), et être envoyée par courriel au bureau de Karaté Canada.

Dans le cas de blessures, de maladie ou d'autres conditions physiques pouvant limiter la performance, l'athlète doit fournir un certificat médical indiquant le problème, sa sévérité et le délai de rétablissement prévu. Karaté Canada se réserve le droit de recourir à une contre-expertise médicale avant de rendre une décision définitive relativement à la possibilité d'accorder l'exemption ou à la conséquence de la blessure.

L'athlète qui a subi une blessure doit être présent à tous les camps d'entraînement obligatoires, sauf si l'administration d'un traitement médical approprié pour cette blessure l'en empêche, ou si l'entraîneur-chef ou les entraîneurs-chefs le dispense(nt) d'être présent au(x) camp(s).

Un athlète dont la condition persiste et qui n'est pas en mesure de s'entraîner au maximum de sa capacité durant la période de deux (2) semaines précédant un événement pourrait se voir retiré, par KC, de l'équipe qui représentera le Canada à cet événement.

Karaté Canada acceptera ou rejettera toute demande d'exemption et rendra sa décision par écrit dans un délai raisonnable. Cette décision sera définitive et sans appel.

7. APPELS

Les appels concernant la sélection d'équipe se limitent à l'application incorrecte des critères. Pour tout appel, veuillez vous référer à la Politique d'appel de Karaté Canada.

8.0 LANGUE

En cas de divergence d'interprétation entre la version française et la version anglaise du présent document, la version anglaise prévaut.

ANNEXE A

Processus pour la sélection des athlètes des catégories jeunesse lors du Championnat national 2018 en fonction des nouvelles catégories de poids en kumité recommandées par la WKF

1. Préambule et contexte

Depuis 2015, le Championnat national de Karaté Canada comprend des catégories Jeunesse (12-13 ans) en kata et en kumité (d'abord en tant qu'événement adjacent, soit la Coupe jeunesse, puis en tant que catégories pleinement intégrées). Un projet pilote d'équipe Jeunesse a également vu le jour en 2016 : Karaté Canada s'est notamment servi des résultats du Championnat national pour former une équipe jeunesse qui pourrait compétitionner aux côtés de l'équipe nationale junior lors du Championnat panaméricain cadet, junior et U21. Par conséquent, Karaté Canada avait mis à jour les limites des catégories de poids pour la catégorie jeunesse en kumité lors du Championnat national afin qu'elles soient les mêmes que celles utilisées par la Fédération panaméricaine de karaté (PKF) lors du Championnat panaméricain cadet, junior et U21. Les catégories de la PKF sont donc celles que les équipes provinciales et territoriales utilisent depuis pour le Championnat national.

Or, la Fédération mondiale de karaté (WKF) a récemment publié une nouvelle version de ses règlements de compétition en kata et en kumité (en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018), dans laquelle elle recommande, pour les compétitions jeunesse continentales et nationales, des catégories de poids en kumité différentes de celles utilisées jusqu'ici par la PKF et Karaté Canada. La PKF a indiqué à la fin janvier 2018 qu'elle comptait utiliser ces nouvelles catégories de poids pour le Championnat panaméricain cadet, junior et U21 2018.

Les catégories de poids en kumité de la catégorie jeunesse pour le Championnat national 2018 ont été établies et annoncées en octobre 2017 et les OPTS ont formé leurs équipes respectives en conséquence. Karaté Canada a donc, toujours dans le cadre du projet pilote d'équipe jeunesse, élaboré et mettra en œuvre une méthode et un processus pour déterminer quels athlètes feront partie de l'équipe nationale jeunesse qui participera au Championnat panaméricain cadet, junior et U21, dans les nouvelles catégories de poids recommandées par la WKF (probablement). Ce processus a été élaboré par le comité de haute performance de Karaté Canada, de concert avec les Associations provinciales et territoriales membres.

2. Processus de sélection

En raison des circonstances exceptionnelles décrites plus haut, Karaté Canada procédera comme suit :

Si les nouvelles catégories de poids en kumité jeunesse recommandées par la WKF équivalent à celles de la PKF (avant 2018) et de Karaté Canada, aucune mesure supplémentaire n'est requise pour établir le classement des athlètes dans leur catégorie respective afin de déterminer, dans le cadre du projet pilote d'équipe jeunesse, ceux qui feront partie de l'équipe nationale jeunesse qui participera au Championnat panaméricain cadet, junior et U21.

Si ces nouvelles catégories de poids n'équivalent PAS à celles de la PKF (avant 2018) et de Karaté Canada, consultez svp les processus décrits aux Tableaux 1 et 2 ci-dessous.

Tableau 1 – Processus de sélection des athlètes féminines jeunesse en kumité lors du Championnat national 2018, selon les catégories de poids recommandées par la WKF

Anciennes catégories de la PKF (établies et annoncées au départ pour le Championnat national 2018)	Moins de 35 kg	Moins de 40 kg	Moins de 45 kg	Plus de 45 kg
Nouvelles catégories recommandées par la WKF	-	Moins de 42 kg	Moins de 47 kg	Plus de 47 kg
Processus	<p>KC invitera les deux athlètes éligibles en matière d'âge (c'est-à-dire qui auront l'âge requis pour participer au Championnat panaméricain Cadet & Junior 2018) se trouvant en tête parmi les médaillées du Championnat national 2018 dans chacune des anciennes catégories de la PKF (soit -35kg, -40 kg, -45kg et 45+kg) à choisir, immédiatement après la fin de leur compétition, dans quelle nouvelle catégorie recommandée par la WKF elles souhaitent concourir en vue de faire partie de l'équipe nationale qui participera au Championnat panaméricain junior*.</p> <p>Ces athlètes s'affronteront dans le cadre de matchs défis (la même journée, si possible), dans un <i>tournoi à la ronde</i>** (ou une formule <i>deux de trois</i>, selon le nombre d'athlètes participantes dans chaque catégorie de la WKF) afin d'établir le classement dans chaque nouvelle catégorie (jusqu'à quatre athlètes par catégorie).</p> <p>* = Pour les matchs défis, les athlètes ne peuvent choisir qu'une catégorie de poids recommandée par la WKF selon leur poids au moment de la pesée pour le Championnat national 2018 (en</p>			

	<p><i>tenant compte de l'écart toléré, comme stipulé à l'article 13.1 du bulletin d'information du Championnat national 2018).</i></p> <p><i>** = Voir l'annexe B.</i></p>
--	--

Tableau 2 – Processus de sélection des athlètes masculins jeunesse en kumité pour le Championnat national 2018 selon les catégories de poids recommandées par la WKF

Anciennes catégories de la PKF (établies pour le Championnat national 2018)	Moins de 35 kg	Moins de 40 kg	Moins de 45 kg	Moins de 50 kg	Plus de 50 kg	-
Nouvelles catégories recommandées par la WKF	-	Moins de 40 kg	Moins de 45 kg	Moins de 50 kg	Moins de 55 kg	Plus de 55 kg
Processus proposé	<p>KC invitera les deux athlètes éligibles en matière d'âge (c'est-à-dire qui auront l'âge requis pour participer au Championnat panaméricain Cadet & Junior 2018) se trouvant en tête parmi les médaillées du Championnat national 2018 dans chacune des anciennes catégories de la PKF (soit -35 kg et -40 kg) à s'affronter dans le cadre de matchs défis (la même journée, si possible), dans un tournoi à la ronde** (ou un deux de trois, selon le nombre d'athlètes participants) afin de déterminer les quatre athlètes de la nouvelle catégorie des moins de 40 kg recommandée par la WKF qui feront partie de l'équipe nationale qui participera au Championnat panaméricain junior.</p> <p>** = Voir l'annexe B.</p>		<p>Aucun changement dans les catégories. KC se fondera sur les résultats du Championnat national pour sélectionner les athlètes de la catégorie jeunesse qui participeront au Championnat panaméricain junior 2018.</p>	<p>Aucun changement dans les catégories. KC se fondera sur les résultats du Championnat national pour sélectionner les athlètes de la catégorie jeunesse qui participeront au Championnat panaméricain junior 2018.</p>	<p>KC modifiera l'inscription pour le Championnat national 2018 de sorte que chaque OPTS doive inscrire des athlètes dans les nouvelles catégories des moins de +55 kg et des plus de 55 kg (jusqu'à deux athlètes par catégorie ainsi que les athlètes invités automatiquement, placés dans l'une ou l'autre des catégories).</p> <p>**** Au cas où la PKF déciderait finalement, pour quelque raison que ce soit, de ne PAS utiliser les nouvelles catégories de poids de la WKF lors du Championnat panaméricain junior 2018, KC invitera les deux athlètes éligibles en matière d'âge (c'est-à-dire qui auront l'âge requis pour participer au Championnat panaméricain Cadet & Junior 2018) se trouvant en tête parmi les médaillées du Championnat national 2018 dans chacune des nouvelles catégories des -55 kg et des + 55 kg à s'affronter dans le cadre de matchs défis dans un tournoi à la ronde** (disputé la même journée, si possible).</p>	

				<p>afin de déterminer les quatre meilleurs athlètes de l'ancienne catégorie des plus de +50 kg de la PKF.</p> <p>** = Voir l'annexe B.</p>
--	--	--	--	--

ANNEXE B

TOURNOI À LA RONDE

Lorsque trois (3) ou quatre (4) athlètes invités, de n'importe quelle catégorie jeunesse, prendront part aux matchs défis pour déterminer le classement du Championnat national 2018 dans les nouvelles catégories de poids en kumité recommandées par la WKF, la formule de compétition (s'il y a plus sera de 2 athlètes invités à participer à ces matchs défis, dans quelque catégorie jeunesse que ce soit) sera celle du tournoi à la ronde, avec un groupe de trois à quatre concurrents s'affrontant selon l'ordre de matchs suivant :

Ordre des matchs	
1 ^{er} match	Athlète 1 c. athlète 2
2 ^e match	Athlète 3 c. athlète 4
3 ^e match	Athlète 2 c. athlète 4
4 ^e match	Athlète 1 c. athlète 3
5 ^e match	Athlète 2 c. athlète 3
6 ^e match	Athlète 1 c. athlète 4

Les résultats et le classement final des athlètes au terme du tournoi à la ronde des matchs défis seront déterminés selon le système suivant :

Victoire = 1 point

Défaite = 0 point

(Conformément au règlement actuel de compétition de kumité de la WK il n'y aura pas de match nul.)

Bris d'égalité

Si des athlètes détiennent le même nombre de points au terme du tournoi à la ronde, ils seront départagés comme suit :

1. Résultat du match opposant les athlètes à égalité (si l'égalité concerne uniquement deux athlètes; sinon, voir ci-dessous);
2. Plus grand nombre de points accumulés en sa faveur;
3. Plus petit nombre de points accumulés en sa défaveur;
4. Si, après avoir considéré les points précédents, l'égalité persiste entre deux athlètes, le résultat du match opposant ces deux athlètes brisera l'égalité; si l'égalité persiste entre trois athlètes, l'égalité sera brisée par une décision de l'entraîneur-chef de l'équipe nationale de kumité junior. Cette décision devra être approuvée par le comité HP de Karaté Canada.